

L'enquête sur l'affaire « Pathé-Natan »

Paris, 2. — M. Ledoux, le juge d'instruction chargé d'enquêter sur l'affaire Pathé-Natan, a entendu ce matin, au Palais de Justice, M. Evraud, secrétaire de Jean Cerf. M. Evraud avait été, on le sait, mis en cause par l'ingénieur grec Johannides. Devant le magistrat, il a reconnu qu'une fois seulement il avait accompagné Johannides à l'étude de l'agréé Caron. Mais il a affirmé qu'il n'avait reçu aucun somme d'argent, qu'il ignorait combien Johannides avait reçu ce jour-là et enfin qu'il n'avait pas accompagné l'ingénieur à la Banque lorsque ce dernier effectuait le versement. M. Ledoux continuera cette audition demain et confrontera sans doute M. Evraud avec plusieurs témoins.

LES ÉTATS-UNIS ET LE RACISME

UN JEUNE NÈGRE OBTIENT LE DROIT DE SUIVRE DES COURS DE DROIT DANS UNE UNIVERSITÉ RÉSERVÉE AUX BLANCS
Washington, 2. — On sait que dans certains États du Midi par exemple, une distinction très stricte est établie entre blancs et noirs, en particulier des écoles différentes sont réservées aux uns et aux autres.
L'université nègre de l'Etat de Missouri ne donnait pas de cours de droit, un jeune nègre demanda à suivre les cours de l'université réservée aux blancs. La Cour suprême de l'Etat s'opposa à cette dérogation aux règles de l'Etat, mais proposa de payer les cours du jeune nègre dans un Etat où n'existe aucune discrimination entre blancs et noirs.

En appel, la Cour suprême des États-Unis déclara que l'inscription devait être donnée à tous sans distinction de race, et ordonna à l'Etat de Missouri, soit de permettre au jeune nègre de suivre les cours de l'université réservée aux blancs, la Cour suprême de l'Etat s'opposa à cette dérogation aux règles de l'Etat, mais proposa de payer les cours du jeune nègre dans un Etat où n'existe aucune discrimination entre blancs et noirs.

Soignez vos voies respiratoires avec les véritables PASTILLES VALDA en boîtes

LA GUERRE EN ESPAGNE CASTELLON NOGUERA est tombée au pouvoir des troupes rebelles

Les républicains ont contre-attaqué et un violent combat se déroule autour de cette position du front du Levant.
Valence, 2. — On mande du front du Levant : Au petit matin, trois bataillons ennemis ont attaqué la position de Castellon Noguera. Le combat, très violent, a duré jusqu'au milieu de la matinée. La supériorité numérique de l'ennemi a permis à celui-ci d'occuper la position après avoir subi de lourdes pertes.
Dès les premiers heures de l'après-midi, les républicains ont contre-attaqué violemment. Actuellement, le combat se déroule autour de Castellon Noguera, que l'ennemi défend difficilement.
Castellon Noguera est située dans le secteur de Val de Uxo, dans la zone de Nules à la côte.

L'occupation par les insurgés du village de Granadella

Saragossa 2. — Le village de Granadella, dont les habitants viennent de s'emparer, est presque complètement détruit ainsi que le village voisin de Poble de Granadella.
Le zèle s'est immédiatement mis à l'ouvrage pour combler les entonnoirs et dégager les rues tandis que l'intendance procède aux premières distributions de vivres aux rares habitants qui sont restés dans le village.
Le général Solchaga a installé son quartier général dans des roulottes ; il peut ainsi concilier la rapidité de ses déplacements et un confort élémentaire. C'est d'un observatoire situé sur une colline dominant tout le secteur, que le général Solchaga dirige les combats du corps d'armée de Navarre.
Le temps est splendide. Sans arrêt des troupes tournent au-dessus des positions adverses faisant tomber des torpilles sur les troupes ennemies.
L'artillerie commence à prendre son essor, les contre-pertes de la Sierra de Montant, que les nationalistes enveniment presque chaque jour, sont de plus en plus graves.
L'adversaire ne réagit pas aujourd'hui et les éléments légers de l'infanterie nationale progressent par bonds.
L'Etat-major a déclaré que depuis le début de l'offensive le corps d'armée de Navarre n'a perdu que 300 hommes, alors qu'il a fait 5 000 prisonniers à l'adversaire.

Des navires nationalistes bombardés à Castellon

Valence, 2. — La présence, dans le port de Castellon de plusieurs navires de guerre nationalistes ayant été signalée, quatre avions républicains sont allés les bombarder. Un des navires aurait été atteint.

LES ÉTATS-UNIS ET LE RACISME

UN JEUNE NÈGRE OBTIENT LE DROIT DE SUIVRE DES COURS DE DROIT DANS UNE UNIVERSITÉ RÉSERVÉE AUX BLANCS
Washington, 2. — On sait que dans certains États du Midi par exemple, une distinction très stricte est établie entre blancs et noirs, en particulier des écoles différentes sont réservées aux uns et aux autres.
L'université nègre de l'Etat de Missouri ne donnait pas de cours de droit, un jeune nègre demanda à suivre les cours de l'université réservée aux blancs. La Cour suprême de l'Etat s'opposa à cette dérogation aux règles de l'Etat, mais proposa de payer les cours du jeune nègre dans un Etat où n'existe aucune discrimination entre blancs et noirs.

LES ÉTATS-UNIS ET LE RACISME

UN JEUNE NÈGRE OBTIENT LE DROIT DE SUIVRE DES COURS DE DROIT DANS UNE UNIVERSITÉ RÉSERVÉE AUX BLANCS
Washington, 2. — On sait que dans certains États du Midi par exemple, une distinction très stricte est établie entre blancs et noirs, en particulier des écoles différentes sont réservées aux uns et aux autres.
L'université nègre de l'Etat de Missouri ne donnait pas de cours de droit, un jeune nègre demanda à suivre les cours de l'université réservée aux blancs. La Cour suprême de l'Etat s'opposa à cette dérogation aux règles de l'Etat, mais proposa de payer les cours du jeune nègre dans un Etat où n'existe aucune discrimination entre blancs et noirs.

La Crappe aux Lèvres par Georges Spitzmuller

LE VOTE DU BUDGET DE 1939

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Lorsque tout fut terminé, les couloirs prirent soudain l'animation du départ des députés. Des députés sortaient, après reconnaissance générale au lieu, les adversaires des jours précédents se congratulaient, prédisant ainsi à la traversée des couloirs. Tous les regards étaient dirigés vers le général Gayda, chef des députés tchécoslovaques en Sibirie, fut dignement salué, pour avoir, antérieurement, à l'occasion d'un voyage en France, pour avoir voulu provoquer la révolution en Tchécoslovaquie.

Ce n'est que dimanche, à 4 h. 20 du matin, que le budget, voté en seconde lecture par le Sénat, par 379 voix contre 278, revint au Palais-Bourbon.
Les deux assemblées se trouvaient encore en conflit sur 95 chapitres de dépenses et 59 articles de la loi de finances. La commission des finances l'examen des textes litigieux.
Les amendements succédaient aux amendements.

Une nouvelle audition de M. Daladier au groupe radical-socialiste

M. Edouard Daladier se rendit, à 8 h. 45, à une nouvelle réunion du groupe radical-socialiste pour s'entretenir avec ses collègues des conditions dans lesquelles la troisième lecture allait s'engager et se poursuivre devant la Chambre et en particulier pour lui demander d'abréger le débat et de voter avec discipline.
Le Président du Conseil indiquait dans les couloirs qu'il allait tenter un effort pour pouvoir partir à l'heure prévue, 10 h. 15, pour Toulon, mais qu'il fallait à résoudre avant son départ les principales difficultés qui subsistaient encore avant le vote définitif du budget.
Après une énergique intervention de M. Daladier, qui insistait vivement pour que le groupe radical-socialiste suive le gouvernement dans toutes les décisions importantes, durant la troisième lecture, le groupe avait résolu à l'unanimité de renvoyer la troisième lecture au jour du rétablissement de la date du 1^{er} février 1940 à l'article 2 quinquies, au lieu du 1^{er} juillet 1939 comme l'a décidé la Commission. Ainsi, le texte du Sénat, à l'article 32 bis, que la Commission avait accepté dans le texte de la haute assemblée.

Troisième lecture à la Chambre

La Chambre reprit sa séance seulement à 12 heures.
Le Gouvernement demanda la discussion du projet de budget en troisième lecture.
M. MARY-SCHMIDT, rapporteur général, fit connaître les propositions de la Commission des finances. La Commission adoptait le texte du Sénat pour 17 articles sur 52.
L'adoption du Gouvernement n'avait pu se réaliser, notamment sur le texte de l'article relatif aux grands travaux. Le rapporteur exposa l'avis de la Commission sur les articles qui quinquies, à l'article 32 bis, que la Commission avait accepté dans le texte de la haute assemblée.

Le texte de la commission concernant les avances à la caisse de crédit agricole est adopté

La Chambre adopta l'article 32 quater dans le texte (titularisation des auxiliaires).
Après adoption de plusieurs articles dans le texte de la commission, le Gouvernement demanda la reprise du texte du Sénat pour l'article 51 quater (avances de l'Etat à la Caisse nationale de crédit agricole).
Le président mit aux voix à main levée le texte de la commission qui augmente le total des avances de 100 millions de francs. Ce texte fut adopté.
La Chambre adopta les articles 52 quater et 53 de la loi de finances et aborda la discussion des chapitres des budgets des divers ministères. Elle adopta ces budgets et les budgets annexes.

Le vote de l'ensemble à l'article 2 quinquies repoussé

Le Président lut l'article 2 quinquies dans le texte de la Commission.
M. DUCLOS soutint un amendement tendant à reprendre les articles des articles votés par la Chambre en seconde lecture.
M. Reynaud monta à la tribune et demanda à la Chambre de repousser l'article 2 quinquies et d'adopter le texte du Sénat. Il exposa que la durée de la réorganisation des contributions directes obligent le Gouvernement à l'adoption du texte du Sénat.
L'amendement Duclos fut repoussé par 363 voix contre 237.
M. Reynaud demanda à la Chambre de se prononcer sur le texte du Sénat. Il demanda à reprendre les articles des articles votés par la Chambre en seconde lecture.
Le président mit aux voix par scrutin, le texte du Sénat, repoussé par le Gouvernement qui posa à nouveau la question de confiance.
Le texte du Sénat sur l'article 2 quinquies fut voté par 368 voix.
La Chambre accepta ensuite différents articles dans le texte primitivement voté. Les articles 13 bis et 13 sexies relatifs aux travaux d'entretien des routes, des engagements de crédits pour les routes les chemins les constructions scolaires (équipement rural), furent adoptés dans le texte de la Commission des finances.
Les articles 31 bis A et 31 bis B (primes aux collectivités qui financent leurs travaux au moyen d'emprunts) furent adoptés.

L'article 32 bis est voté dans le texte du Sénat

M. Reynaud demanda à la Chambre de se prononcer sur le texte du Sénat. Il demanda à reprendre les articles des articles votés par la Chambre en seconde lecture.
Le président mit aux voix par scrutin, le texte du Sénat, repoussé par le Gouvernement qui posa à nouveau la question de confiance.
Le texte du Sénat sur l'article 2 quinquies fut voté par 368 voix.
La Chambre accepta ensuite différents articles dans le texte primitivement voté. Les articles 13 bis et 13 sexies relatifs aux travaux d'entretien des routes, des engagements de crédits pour les routes les chemins les constructions scolaires (équipement rural), furent adoptés dans le texte de la Commission des finances.
Les articles 31 bis A et 31 bis B (primes aux collectivités qui financent leurs travaux au moyen d'emprunts) furent adoptés.

Le texte de la commission concernant les avances à la caisse de crédit agricole est adopté

La Chambre adopta l'article 32 quater dans le texte (titularisation des auxiliaires).
Après adoption de plusieurs articles dans le texte de la commission, le Gouvernement demanda la reprise du texte du Sénat pour l'article 51 quater (avances de l'Etat à la Caisse nationale de crédit agricole).
Le président mit aux voix à main levée le texte de la commission qui augmente le total des avances de 100 millions de francs. Ce texte fut adopté.
La Chambre adopta les articles 52 quater et 53 de la loi de finances et aborda la discussion des chapitres des budgets des divers ministères. Elle adopta ces budgets et les budgets annexes.

Le vote de l'ensemble à l'article 2 quinquies repoussé

Le Président lut l'article 2 quinquies dans le texte de la Commission.
M. DUCLOS soutint un amendement tendant à reprendre les articles des articles votés par la Chambre en seconde lecture.
M. Reynaud monta à la tribune et demanda à la Chambre de repousser l'article 2 quinquies et d'adopter le texte du Sénat. Il exposa que la durée de la réorganisation des contributions directes obligent le Gouvernement à l'adoption du texte du Sénat.
L'amendement Duclos fut repoussé par 363 voix contre 237.
M. Reynaud demanda à la Chambre de se prononcer sur le texte du Sénat. Il demanda à reprendre les articles des articles votés par la Chambre en seconde lecture.
Le président mit aux voix par scrutin, le texte du Sénat, repoussé par le Gouvernement qui posa à nouveau la question de confiance.
Le texte du Sénat sur l'article 2 quinquies fut voté par 368 voix.
La Chambre accepta ensuite différents articles dans le texte primitivement voté. Les articles 13 bis et 13 sexies relatifs aux travaux d'entretien des routes, des engagements de crédits pour les routes les chemins les constructions scolaires (équipement rural), furent adoptés dans le texte de la Commission des finances.
Les articles 31 bis A et 31 bis B (primes aux collectivités qui financent leurs travaux au moyen d'emprunts) furent adoptés.

L'article 32 bis est voté dans le texte du Sénat

M. Reynaud demanda à la Chambre de se prononcer sur le texte du Sénat. Il demanda à reprendre les articles des articles votés par la Chambre en seconde lecture.
Le président mit aux voix par scrutin, le texte du Sénat, repoussé par le Gouvernement qui posa à nouveau la question de confiance.
Le texte du Sénat sur l'article 2 quinquies fut voté par 368 voix.
La Chambre accepta ensuite différents articles dans le texte primitivement voté. Les articles 13 bis et 13 sexies relatifs aux travaux d'entretien des routes, des engagements de crédits pour les routes les chemins les constructions scolaires (équipement rural), furent adoptés dans le texte de la Commission des finances.
Les articles 31 bis A et 31 bis B (primes aux collectivités qui financent leurs travaux au moyen d'emprunts) furent adoptés.

— Si tu n'épouses pas le baron de Clairault, il se produira un drame... un grand drame, dont je ne serai pas l'unique victime.
— Vous me faites peur !
— Un seul homme est capable de rétablir la situation : le baron de Clairault.
— Mais enfin, de quel s'agit-il ? s'écria Moïna, bouleversée... Parlez ! Cette énigme m'effraie !
— Ecoutez... je vais tout le dire...
— Et ces phrases se précipitèrent haletantes :
— Ma fortune, la tienne — celle qui vient de ta mère — ont été déposées à

Un mandat d'arrêt contre M. Ed. Bénès, ex-président de la Tchécoslovaquie ?

Prague, 2. — Un mandat d'arrêt sera lancé contre l'ex-président Edouard Bénès, pour avoir prêté un faux serment, écrit le « Polednik List ». C'est le Dr J. V. Rada, défenseur du général Rudolf Gayda, qui vient de proposer cette mesure. Le général Gayda, chef des députés tchécoslovaques en Sibirie, fut dignement salué, pour avoir, antérieurement, à l'occasion d'un voyage en France, pour avoir voulu provoquer la révolution en Tchécoslovaquie.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, « gonflé à bloc ».

Votre foie devrait travailler chaque jour, en même temps que votre cerveau. Si votre bile est défectueuse, vous ne pouvez pas vous débarrasser de vos toxines. Vous êtes constamment fatigué, nerveux, et vous êtes sujet aux maux de tête.

Le Goudron de Norvège est le meilleur remède pour les maux de foie. Il agit sur le foie, le stimule et le nettoie. Il est sans danger et sans odeur. Il est recommandé par les médecins.

MORT DE M. ETIENNE MICHON MEMBRE DE L'INSTITUT

Paris, 2. — M. Etienne Michon, membre de l'Institut « Académie des Inscriptions et Belles Lettres », est décédé cette nuit.

GALERIES BARBÉS DE PARIS SUCCURSALE A LILLE 114, R. Nationale

MALOU GÉRIN AVAIT VOULU RÉVEILLONNER A PARIS

ELLE Y EST ARRÊTÉE
Paris, 2. — Malou Gérin qui, lors de ses récents déménagements avec la police suisse avait fait réparer d'elle était venue le 31 décembre à Paris pour y faire réveiller le jour de l'an. Elle avait pris le train en Hollande et était descendue dans un hôtel de l'avenue George-V. C'est dans sa chambre qu'elle a été arrêtée, ce matin, par des inspecteurs de la police judiciaire.
Malou Gérin était, en effet, en infraction à un arrêté d'expulsion pris contre elle par les autorités françaises après le drame dont elle fut la triste héroïne. Les policiers qui l'appréhendèrent ont trouvé dans son sac à main un pistolet automatique, ce qui lui a valu d'être envoyée au dépôt sous une double inculpation.

TRAGIQUE BILAN DE LA NUIT DE RÉVEILLON A NEW-YORK

New-York, 1^{er}. — Douze morts et quarante deux blessés, tel est le bilan de la nuit de réveillon à New-York.
D'autre part, sur 142 personnes soignées dans les hôpitaux pour ivresse, 43 seraient dans un état grave.
L'ensemble fut voté par 367 voix contre 224.
« Au cours du débat, M. Paul REYNAUD, qui avait été amené à poser la question de confiance sur l'article 2 quater (titularisation des auxiliaires), avait obtenu la disjonction par 346 voix contre 246.
Le désaccord ne portait plus que sur quelques points.

Après sa commission, le Sénat adopte le projet retour de la Chambre

La commission des Finances du Sénat avait adopté le 21 h. à 22 h. le projet de loi de finances et avait adopté le texte de la Chambre sur les derniers points en litige.
Le projet fut repris à minuit 15. Les divers articles en litige furent adoptés sans modification.
L'ensemble du projet est adopté par 278 voix contre 273.
Le décret de clôture fut lu et le Sénat se renvoya conformément à la constitution au deuxième mardi de janvier.
La lecture du décret de clôture à la Chambre
La Chambre tint à minuit 50, une séance de pure forme au cours de laquelle fut lu le décret de clôture.

Quatrième lecture à la Chambre

La Chambre reprit séance à 18 h. 35 et s'ajourna à 20 h. pour permettre à la commission des finances d'examiner les textes relatifs au budget.
A 20 h. 05, M. Jany SCHMIDT, rapporteur, regretta que le Sénat n'ait pas fait preuve d'une plus grande conciliation.
Après trois quarts d'heure de débats, points, sa tête grise affaissée sur ses bras maigres... Et elle se demandait si elle avait le droit d'être sévère pour lui !
— Mais en quel puis-je ?
— En quel ? Si tu n'acceptes de venir sa femme, Clairault, par reconnaissance pour moi et pour M. Vilchamps — ton bienfaiteur en somme — redresse d'un coup de barre le navire en train de faire naufrage... Nous sommes sauvés !
— J'ai compris ! dit amèrement la mère d'Irenka. Il s'agit de me rendre, moi, afin de racheter vos erreurs ?
— Son visage exprimait à la fois l'affliction et la révolte. Camusol baissa le front.
Elle, silencieusement, le regardait... et, peu à peu, dans ses grands yeux limpides, une lueur de pitié montait, étouffée, miséricordieuse...
— Jamais encore elle n'avait vu comme à cette minute, que cet homme était un vieillard... un pauvre être usé par le travail secondaire... un de ces malheureux voués aux besognes subalternes et destinés à demeurer jusqu'à la fin sur les plans inférieurs, en sous-ordre, pour édifier, observer et patiemment manœuvrer, certaines fortunes prodigieuses dont ils n'auraient que des bribes, mais qui les écrasaient sur un jour elles s'effondrent.
— Pauvre oncle !... frère de sa mère !... Elle voyait son dos courbé, ses épaules

UN AVION DE CHASSE FRANÇAIS A VOLÉ à 510 km. à l'heure

Paris, 2. — On annonce qu'un avion de chasse français a volé à 510 kilomètres à l'heure.
Rappelant tout d'abord que jusqu'ici les avions militaires français les plus rapides volaient à 488 km à l'heure, armement complet, avec moteur de 800 chevaux. On ajoute que des mécaniciens ont équipé un chasseur, de série d'un moteur dérivé du 800 CV et développant 1.000 CV à 2.500 mètres d'altitude, avec un chasseur de 1.000 CV.
Le pilote d'essai Roger Launay a réalisé, au cours d'un vol minutieusement contrôlé, une vitesse pas encore atteinte par un avion militaire français, ni par un avion français de record : 510 kilomètres à l'heure.

TONIFIER VOS BRONCHES en roulant vos cigarettes avec Goudron

CROYDON-BRUXELLES EN 53 MINUTES

Londres, 2. — L'Avion de transport de l'Imperial Airways Prohiber a piloté par le capitaine J.T. Ferry, a effectué aujourd'hui la liaison Croydon-Bruelles en 53 minutes. Ce temps record est le même que celui qu'avait établi la compagnie de navigation aérienne belge « Sabena ». L'Avion « Prohiber » inaugure aujourd'hui le nouveau service entre Londres, Bruxelles, Cologne et Francfort.

MORT DE M. ETIENNE MICHON MEMBRE DE L'INSTITUT

Paris, 2. — M. Etienne Michon, membre de l'Institut « Académie des Inscriptions et Belles Lettres », est décédé cette nuit.

GALERIES BARBÉS DE PARIS SUCCURSALE A LILLE 114, R. Nationale

MALOU GÉRIN AVAIT VOULU RÉVEILLONNER A PARIS

ELLE Y EST ARRÊTÉE
Paris, 2. — Malou Gérin qui, lors de ses récents déménagements avec la police suisse avait fait réparer d'elle était venue le 31 décembre à Paris pour y faire réveiller le jour de l'an. Elle avait pris le train en Hollande et était descendue dans un hôtel de l'avenue George-V. C'est dans sa chambre qu'elle a été arrêtée, ce matin, par des inspecteurs de la police judiciaire.
Malou Gérin était, en effet, en infraction à un arrêté d'expulsion pris contre elle par les autorités françaises après le drame dont elle fut la triste héroïne. Les policiers qui l'appréhendèrent ont trouvé dans son sac à main un pistolet automatique, ce qui lui a valu d'être envoyée au dépôt sous une double inculpation.

TRAGIQUE BILAN DE LA NUIT DE RÉVEILLON A NEW-YORK

New-York, 1^{er}. — Douze morts et quarante deux blessés, tel est le bilan de la nuit de réveillon à New-York.
D'autre part, sur 142 personnes soignées dans les hôpitaux pour ivresse, 43 seraient dans un état grave.
L'ensemble fut voté par 367 voix contre 224.
« Au cours du débat, M. Paul REYNAUD, qui avait été amené à poser la question de confiance sur l'article 2 quater (titularisation des auxiliaires), avait obtenu la disjonction par 346 voix contre 246.
Le désaccord ne portait plus que sur quelques points.

Après sa commission, le Sénat adopte le projet retour de la Chambre

La commission des Finances du Sénat avait adopté le 21 h. à 22 h. le projet de loi de finances et avait adopté le texte de la Chambre sur les derniers points en litige.
Le projet fut repris à minuit 15. Les divers articles en litige furent adoptés sans modification.
L'ensemble du projet est adopté par 278 voix contre 273.
Le décret de clôture fut lu et le Sénat se renvoya conformément à la constitution au deuxième mardi de janvier.
La lecture du décret de clôture à la Chambre
La Chambre tint à minuit 50, une séance de pure forme au cours de laquelle fut lu le décret de clôture.

Quatrième lecture à la Chambre

La Chambre reprit séance à 18 h. 35 et s'ajourna à 20 h. pour permettre à la commission des finances d'examiner les textes relatifs au budget.
A 20 h. 05, M. Jany SCHMIDT, rapporteur, regretta que le Sénat n'ait pas fait preuve d'une plus grande conciliation.
Après trois quarts d'heure de débats, points, sa tête grise affaissée sur ses bras maigres... Et elle se demandait si elle avait le droit d'être sévère pour lui !
— Mais en quel puis-je ?
— En quel ? Si tu n'acceptes de venir sa femme, Clairault, par reconnaissance pour moi et pour M. Vilchamps — ton bienfaiteur en somme — redresse d'un coup de barre le navire en train de faire naufrage... Nous sommes sauvés !
— J'ai compris ! dit amèrement la mère d'Irenka. Il s'agit de me rendre, moi, afin de racheter vos erreurs ?
— Son visage exprimait à la fois l'affliction et la révolte. Camusol baissa le front.
Elle, silencieusement, le regardait... et, peu à peu, dans ses grands yeux limpides, une lueur de pitié montait, étouffée, miséricordieuse...
— Jamais encore elle n'avait vu comme à cette minute, que cet homme était un vieillard... un pauvre être usé par le travail secondaire... un de ces malheureux voués aux besognes subalternes et destinés à demeurer jusqu'à la fin sur les plans inférieurs, en sous-ordre, pour édifier, observer et patiemment manœuvrer, certaines fortunes prodigieuses dont ils n'auraient que des bribes, mais qui les écrasaient sur un jour elles s'effondrent.
— Pauvre oncle !... frère de sa mère !... Elle voyait son dos courbé, ses épaules

VENDEZ VOTRE COMPTEUR GENERAL LILLE OR

EN EXTRÊME-ORIENT
M. Ouang Ching Ouei exclu du Kouomintang dont il était vice-président
Tchoung-King, 2. — M. Ouang Ching Ouei, vice-président du Kouomintang et président du conseil politique central chinois, vient d'être exclu du Kouomintang.

ASTHMATIQUES & GAZES d'ASTHMOSINE

EN U. R. S. S. ON VA REMÉDIER AUX ABUS ET INJUSTICES NÉS DE LA CAMPAGNE D'ÉPURATION

Moscou, 2. — On annonce dans les milieux autorisés qu'à la suite de la décision des autorités soviétiques de remédier aux abus et injustices auxquels la campagne d'épuration a donné lieu, une commission spéciale vient d'être constituée sous le contrôle de M. Béria, le commissaire aux affaires intérieures. Cette commission a reçu l'ordre de réviser tous les cas d'espèces, d'arrêter les personnes qui ont été relâchées après enquête, ayant fourni la preuve qu'elles étaient victimes d'accusations fabriquées de toutes pièces, soit par des volants dérivés, soit par des fonctionnaires par trop zélés, cherchant à se signaler par leur vigilance et leur dévouement à la cause soviétique.

LE MÉDECIN RECOMMANDE

d'éviter la constipation. Suivez son conseil en utilisant un laxatif très agréable qui réussit merveilleusement : la Théria de Verley.

Réponse à la question posée en deuxième page Un peu de chimie amusante

Le savon et le beurre.
LE SÉJOUR EN ITALIE DE M. WALTHER FUNK
Berlin, 2. — On apprend de Rome que le ministre allemand de l'Économie, M. Walther Funk, s'arrêtera officiellement à Rome, le 7 janvier pour trois jours en revenant du Sud de l'Italie où il passe actuellement son congé.

UN ESTOMAC ENFIN CONVAINCU

Voici ce que nous écrit, du Nord de la France, un ex-martyr de son estomac. C'est maintenant un homme heureux, enjoué car il digère bien.
« Souffrant depuis plusieurs années et ayant essayé tous les remèdes et tous les traitements sans succès et ayant vu votre annonce dans un journal de Roubaix, j'ai employé Esomax depuis 15 jours et j'en suis très satisfait. »
PALANDE, Nouveaux (Nord)
La plupart des maux d'estomac comme ceux de M. Esomax sont dus à un excès d'acidité. Esomax les fait fuir en 3 minutes. Les parois délicates de l'estomac étant protégées et adoucies, M. Palandre a continué à digérer normalement, sans douleurs, sans vomissements, avec des maux d'estomac et ailles pas chez votre pharmacien demandez Esomax, ne vous en prenez qu'à vous-même. Toutes pharmacies à 5 fr. 50.

LA CHAMBRE SYRIENNE reproche à la France de n'avoir pas respecté ses engagements

Damas, 2. — Une séance mouvementée a eu lieu hier, la Chambre syrienne réunie pour discuter les interpellations sur les relations franco-syriennes. Des orateurs ont demandé en termes violents l'application du traité franco-syrien. Ils ont reproché à la Chambre d'adopter à l'unanimité un relevé notamment celle-ci : « La Chambre regrette que le Gouvernement français, sans motif légitime, ait refusé de respecter ses engagements. »

CRÉE SPÉCIALEMENT

pour guérir les lésions graves du poulmon, le Sirop Boïn donne des résultats merveilleux dans les cas de bronchite chronique, asthme, pneumonie, catarrhe, toux rebelle, grippe, etc... C'est un remède énergique qui réussit toujours. Flacon : 17 fr. toutes Pharmacies.

LE DÉBAT DU CŒUR ET DE LA RAISON

Comment Moïna avait-elle vécu cette journée ?
Après le départ de son oncle, précouru sur la courtière bleue de son lit, longtemps elle pleura.
Quoi ! son destin tragique voulait qu'à présent elle fut le pivot d'une écurante combinaison où l'argent donnait la main à l'amour !
Avec horreur elle se détournait de cette vile et tortueuse intrigue.
Et pourtant... avait-elle le droit d'effleurer une rigueur bien stricte, celle qui cachait à tous les yeux son enfant comme un fruit défendu ?
Pouvait-elle juger les autres après l'erreur fondamentale qu'il avait fait épouser un homme indigne, dont la fin ignominieuse laissait sur elle comme

LES RÉCEPTIONS OFFICIELLES DU JOUR DE L'AN A L'ÉLYSÉE

M. Lebrun a reçu les Présidents et les membres des bureaux du Sénat et de la Chambre
Paris, 2. — Les réceptions officielles du 1^{er} janvier ont eu lieu dans la matinée, au Palais de l'Élysée.
Le vice-président du Conseil et les ministres sont venus à 10 h. 40 pour assister le président de la République pendant les réceptions et visites.
M. Albert Lebrun a reçu, à 10 h. 50, le président du Sénat, les membres du bureau du Sénat et les sénateurs présents et, à 11 heures, le président de la Chambre des Députés, les membres du Bureau de la Chambre et les députés présents.

« La France défendra son bien » a dit à Rome M. A. F. Poncet

Rome, 2. — M. François Poncet a reçu ce matin, au Palais Farnèse, toute la Colonie française de Rome.
M. Poncet a prononcé à cette occasion, l'ambassadeur a fait allusion aux événements qui ont bouleversé l'Europe en 1938.
« Je n'ai pu croire, dit-il notamment, que, à la fin de septembre dernier, les nations étaient prêtes à s'orienter vers la raison, c'est-à-dire à organiser pacifiquement leurs rapports en vue d'un retour progressif aux conditions normales de la vie. Compléter l'amélioration des relations franco-allemandes par l'amélioration des relations franco-italiennes, bâtir la paix européenne, condition de la Paix orientale, arrêter la course aux armements, préparer la stabilisation des monnaies et la reprise des échanges, tel est ainsi que nous entendions et c'est ainsi que nous entendons ce qu'on a nommé « l'esprit de Munich ». »

« Le rapprochement franco-allemand est fondé sur une estime réciproque » a déclaré à Berlin le chargé d'affaires de France

Berlin, 2. — En l'absence de M. Coulon, ambassadeur, la Colonie française de Berlin a été reçue ce matin par le comte Hugues de Montheau, chargé d'affaires. M. Guitry lui a présenté les vœux des Français de Berlin.
M. de Montheau a souligné, dans une brillante allocution, que la France de 1938 s'est montrée digne de celle de 1914. Elle a été confirmée le même élan.
Il a proclamé que la déclaration française du 17 septembre 1938 est un acte sans précédent.
« La France et le 3^e Reich ont déclaré au monde que, renonçant à des luttes stériles, les deux grands pays étaient prêts à collaborer en un pied d'égalité, sur un rapprochement est fondé sur une estime réciproque. Le président Daladier et le chancelier Hitler ont prouvé qu'ils savent voir au-delà des frontières et se répondre en se rapprochant aux instincts profonds des deux peuples. »

LA CHAMBRE SYRIENNE reproche à la France de n'avoir pas respecté ses engagements

Damas, 2. — Une séance mouvementée a eu lieu hier, la Chambre syrienne réunie pour discuter les interpellations sur les relations franco-syriennes. Des orateurs ont demandé en termes violents l'application du traité franco-syrien. Ils ont reproché à la Chambre d'adopter à l'unanimité un relevé notamment celle-ci : « La Chambre regrette que le Gouvernement français, sans motif légitime, ait refusé de respecter ses engagements. »

LA CHAMBRE SYRIENNE reproche à la France de n'avoir pas respecté ses engagements

Damas, 2. — Une séance mouvementée a eu lieu hier, la Chambre syrienne réunie pour discuter les interpellations sur les relations franco-syriennes. Des orateurs ont demandé en termes violents l'application du traité franco-syrien. Ils ont reproché à la Chambre d'adopter à l'unanimité un relevé notamment celle-ci : « La Chambre regrette que le Gouvernement français, sans motif légitime, ait refusé de respecter ses engagements. »

LA CHAMB